

Personnes présentes :

Directrice : Mme CARBONNIER,

DDEN : M. PHILLIPPE,

Enseignants : Mmes BERTIN, GLEVER, DARWICH, PAINEAU , SUBSOL, LANGERON, COCUET, CHARLOT, FERRY, MORIN, RECHT, MARIN, LE BIHAN, JEAN, GUAY, SIMONET, O'CONNELL, CHAUVIN-DEMANGE, LARREY, MONGUILLON, VANTORRE, GODIN et M. LEBON,

Parents : Mmes HUET, ALCALAY, JAMET, JACOBELLI, LAMOUREUX, NAVARRO, LE MIRRONE et MM. FARGEAS, LEPAGE et KLIMAS,

Personnes excusées :

MM. FRANCHI et TEULE

➤ **PEDAGOGIE**

Enseignement de l'allemand :

La réforme du collège en cours demande à ce que les élèves souhaitant accéder aux cours d'allemand au collège public Maréchal Leclerc aient une initiation en allemand en CM2.

Les élèves candidats à la classe bi-langue de ce collège pour la rentrée prochaine devraient bénéficier d'une initiation sur le temps de pause méridienne jusqu'à fin juin 2016.

En ce qui concerne les futurs élèves de CM2, un sondage réalisé auprès des familles des élèves de CM1 montre qu'une vingtaine d'élèves seraient intéressés par cette initiation qui sera conduite par Mme Charlot, enseignante habilitée de l'école Pyramide.

Les élèves qui suivront l'enseignement de l'anglais auront donc 1,5h hebdomadaires, tandis que les élèves bénéficiant de l'enseignement de l'allemand auront $\frac{3}{4}$ h d'allemand et $\frac{3}{4}$ h d'anglais par semaine.

Du fait que l'initiation à l'allemand induise une matière supplémentaire dans l'emploi du temps des élèves et que le collège Maréchal Leclerc n'ouvre qu'une classe de 30 élèves, une commission sera réunie à laquelle Mme Carbonnier est conviée pour valider les candidatures des élèves aptes à supporter cette surcharge de travail.

Informatique à l'école :

Mme la Directrice remercie la mairie pour le matériel informatique à disposition et la maintenance assurée par M. Haier, mais déplore des dysfonctionnements récurrents de connexions Internet et inexplicables ainsi que l'accès à certains sites pédagogiques bloqués certains jours malgré l'intervention régulière du personnel de la mairie en charge de la maintenance.

Projets culturels et artistiques :

Un certain nombre de classes va préparer un spectacle musical dont les dates restent à définir.

La PEEP va organiser un concours de dessin ouvert à toutes les écoles de Puteaux.

Concernant le projet sur la classe patrimoine de Mme Vantorre, le problème de cars pour transporter les enfants sur les sites à visiter est en passe d'être résolu, l'école, via les classes de CE2 au CM2 ayant effectué toutes les sorties intra-muros à pied pour faire des économies et dégager les cars manquants pour ledit projet, a bon espoir d'être entendue.

Les bénéfices de la kermesse 2015 de l'école ont permis le financement des sorties à la ferme TILIGOLO et au théâtre LA CLARTE. L'ensemble du corps enseignant remercie l'association de parents d'élèves PEEP pour cette action.

Concernant la kermesse 2016, la date du 28 mai 2016 et le prêt du parc Lebaudy ont été validés par les services de la mairie concernés, à ce jour.

Cet évènement reste cependant lié étroitement à l'actualité.

➤ SECURITE

Au niveau de la sécurité aux abords de l'école :

A cause de l'état d'urgence décrété par le gouvernement consécutivement aux attentats perpétrés ces derniers mois, des changements ont été opérés afin d'éviter les attroupements sur le parvis:

- L'école ouvre à 8H15 pour les élémentaires au lieu de 8H20,
- Demande de la visite d'un membre de la police municipale pour l'organisation de l'évacuation en cas d'alerte attentat,
- Demande à l'unanimité, moins 3 voix, de neutralisation des places de parking longeant l'école rue Pressensé, en amont et en aval du parvis.

Mme Carbonnier déplore de devoir intervenir régulièrement auprès des accompagnants qui restent et discutent sur le parvis entre 8h10 et 8h35 tous les jours. Si des mesures, lourdes pour l'équipe enseignante mais indispensables pour la sécurité des enfants ont été prises, celle-ci aimerait que son engagement soit respecté et qu'il n'y ait pas d'attroupements inutiles qui signalent la présence de l'école.

Compte-rendu de l'exercice incendie réalisé ce jour :

Mme la Directrice félicite l'ensemble des enseignants et des élèves pour le temps réalisé (inférieur à 2 minutes) lors de l'évacuation complète de l'établissement. Toutefois, malgré l'intervention des services de la mairie, l'alarme reste quasi inaudible pour les maternelles du rez-de-chaussée et des deux classes situées en angle du 1^{er} étage.

Suivi des travaux :

A la suite des travaux de destruction du muret de la cour, la pose de tartan devrait être effectuée pendant les vacances d'été.

Les enseignants demandent également la pose de « vrais » bancs, tout autour de la cour.

➤ **QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES**

Le remplacement des professeurs malades : à la suite de trop nombreuses absences de professeurs qui n'ont pas été compensées sur la ville de Puteaux, l'union locale des parents d'élèves PEEP a fait parvenir un courrier au Ministre de l'Education nationale pour déplorer cet état de fait.

A ce jour, aucune réponse n'a été apportée.

Mme la Directrice remercie les parents qui prennent en charge leurs enfants lors de l'absence de professeurs et délivre une attestation d'absence de l'enseignant, à leur demande, afin que la prestation à la cantine qu'ils avaient réservée ne leur soit pas facturée.

Il est rappelé aux parents que lors de l'absence d'un élève malade et afin d'éviter la facturation de frais de cantine, il est impératif de fournir un certificat médical. Concernant l'ouverture d'un poste d'infirmière dans l'école, la réponse de la mairie est négative.

Il est précisé qu'il n'y aura pas d'école le vendredi 6 mai, lendemain du jeudi de l'Ascension.

La rentrée scolaire 2016/2017 aura le 1er septembre 2016 à 8h30 pour les élémentaires et les grandes sections de maternelle et 9h00 pour les moyennes et petites sections de maternelles.

Clôture du conseil d'école à 19h16.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 2 juin à 18H15.

Emargement :

Mme JACOBELLI, représentante de la PEEP :

M. FARGEAS, représentant de la FCPE :

Mme CARBONNIER, directrice de l'école :